

# **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

## **SOMMET INTERNATIONAL SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION**

### **RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS NATIONALES ET DES JEUNES**

---

#### **Synthèse des consultations nationales**

Dans le cadre du nouveau modèle opérationnel du Partenariat Mondial pour l'Education, le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) s'est lancé dans l'élaboration d'un Pacte de partenariat autour d'une réforme prioritaire (R.P.). Le Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Éducation (SPACE) a coordonné et facilité un processus inclusif et participatif de co-construction du document.

Le Pacte de partenariat (PP) doit être compris comme à la fois un instrument de dialogue et le résultat d'un dialogue. Ce processus a bénéficié d'une large implication des Organisations de la Société Civile (OSC), des syndicats d'enseignants et des PTFs du secteur, notamment au cours des rencontres du Comité de Concertation Sectoriel (CCS) et du Groupe Technique de Travail (GTT). En tant que document fondateur indiquant les principes directeurs et orientations ~~de facilitation de l'avènement~~ de la R.P, le PP reste aligné sur la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF- 2016-2025), elle-même alignée sur les ODD4.

Ce document, à portée sectorielle, s'inscrit dans un horizon temporel allant jusqu'en 2030, suivant un processus séquentiel basé sur les résultats d'étape. Il décrit une réforme prioritaire intitulée « *Enseignants et enseignements de qualité* » qui vise la transformation du système, portée par les autorités nationales et soutenue par le groupe local des partenaires de l'éducation.

Cette réforme se présente comme une partie de la réponse à la crise de l'apprentissage que traverse actuellement le système éducatif congolais, sachant que les facteurs de la crise peuvent être divers et multiples. Le diagnostic réalisé à travers l'analyse et la hiérarchisation des priorités de la réforme place la faible performance des enseignants au centre de cette crise. Cette contre-performance de l'enseignant est expliquée par différentes vulnérabilités qui handicapent le corps enseignant congolais (RESEN, 2014 et 2021 et PASEC, 2019) : i) un métier d'enseignant peu valorisé et une image socialement déconsidérée ; ii) un corps enseignant qui ne dispose pas de compétences suffisantes au niveau tant académique que professionnel pour assurer un enseignement de qualité ; iii) des conditions d'enseignement-apprentissage peu propices à la performance dans les écoles, les classes et au niveau de la situation des enfants.

La réforme prioritaire du Pacte de partenariat vise à **revitaliser le corps enseignant pour un secteur de l'éducation résilient et performant** et à promouvoir des enseignants de qualité qui travaillent dans un environnement d'enseignement et d'apprentissage adéquat, assaini, sécurisé et sensible au genre. Elle vise aussi à professionnaliser la carrière enseignante afin de rendre le métier plus attractif, en particulier pour les femmes, et mieux former et accompagner les enseignants et enseignantes dans leurs fonctions. Cette réforme est au cœur des politiques sectorielles - notamment la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF)

2016/2025 - et assoit la politique nationale de la gratuité de l'enseignement primaire mise en œuvre depuis 2019.

Le Pacte de partenariat propose également un certain nombre de stratégies de gouvernance à mobiliser pour appuyer la mise en œuvre effective de la réforme prioritaire : i) la production et l'harmonisation des données sur les élèves, les écoles, et les enseignants ; ii) une planification et une gestion améliorées du corps enseignant ; iii) des dépenses publiques pour l'éducation plus importantes, plus efficaces et équitables ; iv) une meilleure coordination au sein du ministère de l'éducation et entre les ministères et ses partenaires techniques et financiers.

La définition des axes de la réforme prioritaire a fait l'objet de nombreuses consultations auprès des parties prenantes du secteur, sur la base des données et connaissances robustes (données du PASEC 2019, l'Analyse Sectorielle de l'Education (RESEN), données administratives et financières existantes, enquêtes de ménages (MICS6), etc.).

Axe 1 : Revalorisation de la fonction enseignante et revitalisation du corps afin de mieux motiver les enseignants et attirer plus de femmes dans le métier :

Axe 2 : Promotion d'un recrutement basé sur le mérite et d'un système de développement professionnel des enseignants intégré, pertinent et efficace axé sur les défis prioritaires, la réussite de tous et l'égalité des genres, quels que soient le lieu de résidence, l'origine socio-économique ou la vulnérabilité ;

Axe 3 : Amélioration des conditions d'enseignement-apprentissage propices aux niveaux de l'école, de la classe et de la préparation des enfants, notamment des filles, à une scolarisation réussie.

Le Pacte de partenariat constitue un cadre de référence pour la formulation et le suivi des différents financements mis à la disposition de la RDC par le GPE (d'un montant total de 242.2 millions), ainsi que pour l'alignement des différentes sources de financement contribuant à la transformation du système au cours des cinq prochaines années.

L'opérationnalisation réussie du Pacte devra bénéficier d'un leadership politique qui décide de meilleures allocations de ressources selon les priorités ciblées et d'arbitrages adéquats dans la redistribution des ressources. Dans cette optique, la gestion des ressources financières, institutionnelles et techniques devra être sécurisées, renforcées et bénéficier d'un soutien organisé des communautés et des parents.

Le système de pilotage utilise le CCS existant comme *Comité de Pilotage du Pacte de Partenariat (PP)*. Le SPACE aura en charge la veille stratégique et le suivi de la mise en œuvre du Pacte en appui aux directions en charge de cette question, et en rapport avec les Provinces.

Concernant le suivi-évaluation et apprentissage, il sera assuré par le SPACE. Le système envisagé devrait permettre, en tant qu'outil de planification, d'apprécier le rythme des réalisations, les dysfonctionnements, les facteurs de réussite et/ou de contreperformance. Le SEA du Pacte sera aussi un moment clef de la Revue Sectorielle Conjointe annuelle. Les Comités Techniques Provinciaux (CTP) déjà existants, auront en charge *la veille et l'animation du PP* au niveau local.

## **Synthèse des principales idées issues des consultations des jeunes dans le cadre du Sommet pour la transformation de l'Éducation**

---

En collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et notamment avec le Conseil national de la Jeunesse, plusieurs consultations ont été menées auprès de différentes catégories de jeunes pour recueillir leurs opinions, leurs avis sur notre système d'éducation et de formation dans l'optique d'une transformation et de l'amélioration du système d'éducation.

Les principales préoccupations des jeunes dégagées lors de ces consultations tournent autour des questions fondamentales synthétisées ci-dessous :

1. La principale préoccupation des jeunes concerne leur participation au processus de développement du pays qui nécessite une conjugaison de toutes les forces vives de la nation dont les jeunes constituent un potentiel de 65%.

2. Les jeunes reconnaissent tous que ce développement est intimement lié à la qualité du capital humain qui en constitue la clé et le socle aussi bien sur le plan économique que sur celui de la bonne gouvernance.

3. Les jeunes ont par ailleurs affiché leurs ambitions et veulent faire éclater leur potentiel en montrant de quoi ils seraient capables s'ils bénéficiaient un tant soit peu de l'encadrement et de l'appui des pouvoirs publics.

4. Par contre, les jeunes s'insurgent d'une part contre l'insuffisance du budget de l'Etat alloué à l'éducation et à la formation et d'autre part, contre l'inadaptation du système éducatif congolais à l'utilisation du numérique alors que ce créneau constitue à l'heure actuelle un canal incontournable et prisé par les jeunes pour les apprentissages.

5. Au cours des ateliers de concertation, les jeunes ont stigmatisé plusieurs inégalités dans le système éducatif congolais. En effet, malgré la politique de gratuité menée par le Gouvernement, les jeunes souhaitent que les pouvoirs publics appuient davantage l'inclusivité de l'éducation en prenant en compte l'ensemble des besoins en matière d'enseignement-formation de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité.

Ils souhaitent notamment des actions spécifiques en direction des catégories suivantes : (i) enfants des rues, (ii) filles-mères, (iii) enfants appartenant à des minorités ethniques, (iv) enfants issus de familles réfugiées ou déplacées, (v) enfants handicapés.

6. De manière générale, la jeunesse congolaise est très inquiète pour son avenir du fait que l'éducation et la formation dispensée dans les structures scolaires ou de formation ne leur permet pas d'accéder à des emplois décents mais génère plutôt un chômage de masse chez les jeunes.

7. Les jeunes semblent très critiques vis-à-vis des pouvoirs publics auxquels ils reprochent de ne pas suffisamment investir dans la jeunesse ; ils déplorent notamment ce qu'ils jugent comme une incapacité des institutions publiques à offrir aux jeunes un avenir sûr.

8 Bien que le discours politique présente les jeunes comme l'avenir du pays, les concernés eux-mêmes trouvent qu'il existe une discrimination contre les jeunes dans le monde de travail. Ils pensent que le marché du travail ne leur est pas favorable et souhaiteraient des appuis spécifiques des pouvoirs publics pour favoriser l'emploi des jeunes.

Les consultations de la jeunesse ont particulièrement mis en exergue une sous-représentation des jeunes dans les institutions publiques et l'absence des structures de jeunes devant porter leurs préoccupations.

9. Les jeunes notent également que les rapports avec les adultes sont souvent marqués par des incompréhensions récurrentes et des prises de position opposées qui découlent bien souvent de l'absence de concertation entre les responsables et les jeunes.

Ces derniers souhaitent, à ce propos, participer à la prise des décisions sur des sujets importants les concernant et prendre une part active au processus d'une gestion constructive des problèmes des jeunes et sur les grands sujets qui mobilisent la communauté internationale, telle la protection de l'environnement, la paix à tous les niveaux, etc.

10. Les jeunes reconnaissent volontiers une régression des mentalités dans la société congolaise et particulièrement dans une frange importante de la jeunesse souvent délaissée. Ils déplorent l'inversion des valeurs chez beaucoup d'entre eux.

Pour lutter contre les antivaleurs, ils proposent entre autres solutions, le renforcement de l'éducation civique dans toutes les structures éducatives et de formation, l'utilisation des jeunes dans des structures de volontariat et de bénévolat avec un minimum de prise en charge, et surtout la sensibilisation des jeunes contre l'utilisation excessive des appareils de communication et des réseaux sociaux.

**Septembre 2022**

**RDC**